

LIEU	Ancienne salle du Conseil communal, Echichens	
DATE, HORAIRE	6 février 2018, à 20 heures	
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none">1. Approbation de l'ordre du jour2. Approbation du PV no 3 du 19 septembre 20173. Présentation de la « Salamandre » par M. Julien Perrot4. Présentation du projet « JOJ 2020 » par M. Pierre-Alain Cordey5. Courrier6. Divers et propositions	
PRESIDENCE	M ^{me} Maria-Pia Dubey	
PARTICIPANTS PRESENTS	Les parents M ^{mes} Karine Biancianiello Christine Demestral Prahin Karina Rigoli Funda Savci	La société civile M ^{mes} Francine Dambach Corsten Danielle Perrin MM. Frédéric Klink Simon Monnin
	Les professionnels de l'école M ^{mes} Anne Christinat de Buren Valérie Rochat MM. Pierre-Alain Cordey Eric Lunder Luc Schlaeppi	Les autorités M ^{mes} Anna Bauer Dörries Sylvie Fays MM. Jean-Jacques Aubert Giuseppe Biancianiello
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	M ^{mes} Joëlle Bachmann Tolotta Fatima Bras Myriam Corthésy Claire Martinet MM. Claude-André Mayor Daniel Vouillamoz	
PARTICIPANTS INVITES	M. David Lenoir, municipal	
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	M ^{me} Sophie Truan	

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
Mme Dubey	En préambule, la présidente accueille et souhaite la bienvenue à Mme Savci, nouvelle représentante du « quart parent ». Elle l'invite à se présenter.		
Mme Dubey	1. Approbation du PV du 19 septembre 2017		
	Le PV est accepté sans modification ni adjonction.		
	2. Présentation de « La Salamandre » par M. Julien Perrot , son fondateur et rédacteur en chef		
Mme Dubey	Demande à M. P.-A. Cordey de nous présenter M. J. Perrot.		
M. Cordey	Remercie M. Perrot de sa présence et nous informe que ce dernier a pris l'initiative de contacter les 3 directeurs morgiens afin de leur présenter son projet.		
M. Perrot	<p>Se présente et nous parle de l'historique de « La Salamandre ». Son objectif est de réconcilier l'Homme avec la nature. Il porte à notre connaissance ses diverses publications qui sont également utilisées comme moyen d'enseignement complémentaire pour les élèves vaudois. Il mentionne l'existence d'un site internet pour les enseignants https://ecole.salamandre.net/</p> <p>En 2003, le 1^{er} Festival de la Salamandre voit le jour. Celui-ci se déroule le dernier weekend des vacances d'automne et s'étend sur 3 jours.</p> <p>En 2017, ledit Festival a fêté sa 15^{ème} édition et a accueilli quelque 10'000 visiteurs passionnés venus de Suisse romande et de France voisine. 250 bénévoles oeuvrent durant cette manifestation.</p> <p>L'objectif de notre collaboration avec « La Salamandre » est de faire connaître, aimer et respecter la nature aux 2400 élèves. Le thème pour 2018 est « l'engagement pour la nature » et en 2019 « la nature au jardin ». Le concept est une animation en 3 temps :</p>		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un cahier pédagogique sur le thème « s'engager pour la nature » destiné aux classes participantes à la journée. 2. Un film-débat en lien avec le thème annuel 3. Une interview et un atelier pratique en demi-classes avec un artiste naturaliste ou un scientifique. 		
M. Lunder	Se demande s'il ne serait pas opportun de cibler les élèves par tranche d'âge.		
M. Biancaniello	Répond qu'il s'agit, pour l'instant, d'un projet. Le budget de l'ASIME est limité et peut être alloué pour des actions ponctuelles.		
M. Perrot	Evoque que son souci récurrent est de boucler le budget. Le festival ne peut, en aucun cas, sponsoriser la manifestation.		
M. Schlaeppi	Parle d'une belle opportunité pour les élèves morgiens. Les 3 directions adhèrent à ce projet mais la réalité organisationnelle et logistique fait qu'il est impensable d'accueillir 2400 élèves sur une journée.		
Mme Dubey	Indique que l'aspect financier ne sera pas abordé lors de cette séance.		
M. Lunder	Trouve que compte tenu des différents âges, les thématiques devraient être adaptées en fonction de ceux-ci. L'idée est belle et le projet très intéressant.		
M. Schlaeppi	Emet l'idée de scinder les 2400 élèves en 2 groupes et d'alterner par année. Par exemple, en 2018, seul le cycle 2 y participerait.		
Mme Dambach Corsten	Souhaite connaître le montant à disposition pour cette année.		

<i>INTERVENANT</i>	<i>SUJET</i>	<i>DECISION / ACTION</i>	<i>RESP.</i>
M. Dubey	Répond que le CET dispose de Fr. 15'000.- par année.		
M. Perrot	Précise que le coût d'une telle journée avoisine Fr 21'000.-.		
Mme Dubey	Remercie M. Perrot pour sa présentation et prend congé de lui.		
M. Cordey	Informe que l'activité « Eveil à l'art » réservé aux élèves des 23 classes de 7P s'élève à Fr 24'000.-, pris en charge par l'ASIME.		
Mme Rigoli	Demande quel est l'avenir de « L'éveil à l'art »		
M. Cordey	Répond que cette activité est reconduite pour cette année et qu'elle sera discutée dans le cadre du CODIR de l'ASIME.		
Mme Fay	Trouve intéressant de lier ces activités avec celles des communes.		
Mme Dambach Corsten	Indique que de son point de vue, le projet de la Salamandre pourrait avoir un ancrage plus long que celui de la participation à la Fête de la musique		
Mme Dubey	Communique qu'elle informera le CODIR de l'ASIME de ce projet et qu'elle donnera un feedback aux directeurs.		
Mme Perrin	Demande si le montant alloué pour 2017 et non utilisé peut être reporté sur cette année.		
M. Biancaniello	Répond par la négative.		
Mme Dubey	Evoque également la problématique des coûts des transports pour se rendre à cette journée.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M. Lunder	Indique que le coût par élève se monte à Fr 21.- et que cela est un peu onéreux.		
M. Biancaniello	Communique qu'il a le budget détaillé sous les yeux et que cela ne lui semble pas exorbitant en tenant compte des postes tels que : personnel encadrant, personnel pour le montage, etc.		
M. Biancaniello	Demande l'avis de M. Klink, professionnel du monde du spectacle.		
M. Klink	Répond que l'on ne peut pas trouver un projet plus concret.		
Mme Dambach Corsten	Suggère une éventuelle participation financière des parents, exemple Fr 5.- par famille.		
Mme Dubey	Demande, par la voix d'un vote, si l'assemblée est favorable à ce projet. L'assemblée se prononce à l' unanimité en faveur de ce projet.		
M. Aubert	Précise qu'une éventuelle demande de subvention doit être établie par l'ASIME auprès des Municipalités.		
3. Présentation du projet « JOJ 2020 » par M. Pierre-Alain Cordey			
M. Cordey	<p>Présente le projet « JOJ 2020 ». Ceux-ci sont placés sous le signe du respect, de l'amitié et de l'excellence. Ils sont planifiés en janvier 2020 et le DFJC y est impliqué. 2 membres de la DGEO (représentant les 91 établissements scolaires) planchent déjà sur les activités en lien avec les JOJ.</p> <p>Lausanne sera le 3^{ème} organisateur des jeux d'hiver. Les participants, âgés de 15 à 18 ans prendront part aux 8 disciplines réparties sur 13 jours de compétition.</p> <p>Les épreuves se dérouleront à Lausanne, au Jura, dans les Alpes vau-</p>		

<i>INTERVENANT</i>	<i>SUJET</i>	<i>DECISION / ACTION</i>	<i>RESP.</i>
	doises et à St-Moritz. Les athlètes seront logés au village olympique « Vortex ». L'école hôtelière et ERACOM seront respectivement impliqués pour la restauration et la création d'une mascotte.		
Mme De Büren	Demande si les élèves auront l'opportunité d'aller voir les épreuves.		
M. Schlaeppli	Mentionne que cela n'est pas encore décidé et évoque le coût des transports.		
Mme Rigoli	Indique que les JOJ sont des activités à ne pas manquer et qu'il s'agit d'une belle opportunité.		
M. Monnin	Parle également d'une belle opportunité pour les jeunes de la région.		
	4. Courrier		
	Aucune correspondance n'a été adressée au CET		
	5. Divers et propositions		
Mme Perrin	Informe que lors de la dernière assemblée des parents d'élèves d'Echichens, ils ont reçu Mme Corthésy, directrice de Morges Est et ont évoqué le souhait d'organiser une conférence sur le harcèlement, en partenariat avec la Préfecture.		
Mme Dambach Corsen	Parle de son expérience de la mise sur pied de telles conférences en collaboration avec les différentes APE et les directeurs d'école.		
M. Schlaeppli	Indique qu'une demi-journée pédagogique destinée aux enseignants morgiens a eu lieu sur ce thème en janvier 2018.		
Mme Rigoli	Attire l'attention sur le fait que le budget est destiné aux élèves et non aux		

<i>INTERVENANT</i>	<i>SUJET</i>	<i>DECISION / ACTION</i>	<i>RESP.</i>
Mme Dambach Corsen	parents. Indique que lors de leur dernière conférence organisée par l'APEVE, une collecte a été mise en place sous la forme « d'un chapeau » à la sortie et que l'argent récolté a couvert largement les frais.		
M. Lunder	Précise qu'il s'agit, certes d'une problématique actuelle, mais qu'il faut veiller à ne pas faire de l'école un milieu anxiogène pour les parents.		

La séance est levée à 21 h 50

Prochaine séance : le 15 mai 2018 à 20h, Echichens

Distribution :

- A tous les participants
- ASIME
- CODIR ASIME

Le 23 mars 2018

Pour le Conseil d'établissement

M.-P. Dubey

S. Truan

Présidente

Secrétaire